

Informations de base	
2020/2670(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection formulée conformément à l'article 112, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur:certaines utilisations du trioxyde de chrome Subject 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	